

au moins, cette formule a permis une hausse de 1.5c. le litre qui aide les producteurs à assurer les dépenses supplémentaires qu'ils ont engagées pour acheter et transporter du foin. Au moins trois ou quatre camions du Syndicat du blé de la Saskatchewan qui transportent les bestiaux vers l'Est reviennent chargés de foin.

Toutefois, cela étant dit, monsieur l'Orateur, il convient de signaler que le ministre n'a pas parlé de tenir des réserves de grains de provende dans les régions touchées. La chose est en partie attribuable à la mise en œuvre, depuis un certain nombre d'années, d'une politique de marché libre pour les grains de provende. On nous avait dit alors que le marché libre pourrait répondre à tous les besoins intérieurs et que la Commission du blé consacrerait ses efforts aux marchés d'exportation. Elle a tenté d'agir ainsi, mais il y a maintenant conflit d'intérêts entre les éleveurs de l'Ouest et les organismes chargés de la vente des céréales.

Il est avantageux pour le marché libre de constituer des stocks importants de grains de provende afin de faire monter le prix intérieur. Bien sûr, quand il y a beaucoup d'approvisionnements, les acheteurs ne sont pas disposés à payer plus cher. Comme la Commission du blé n'a pas été chargée d'alimenter le marché intérieur en premier, elle cherche à exporter le plus possible de grains de provende. Les éleveurs se trouvent donc dans une situation défavorable à cause de cette politique adoptée il y a quelques années, qui ne convient plus du tout à l'heure actuelle.

On n'a annoncé jusqu'ici aucune hausse du prix initial des grains de provende, de sorte que les agriculteurs qui s'occupent à la fois de céréaliculture et d'élevage ne seront pas enclins à vendre avant la fin de la campagne, le 31 juillet, pour profiter des prix plus élevés de la présente campagne. Le même argument vaut pour les graines de semence conservées à la ferme. Les agriculteurs seraient moins portés à les vendre d'ici la fin de juillet si on annonçait bientôt que les prix initiaux demeureront les mêmes au cours de la prochaine campagne.

La déclaration du ministre ne fait aucunement état du problème urgent qui se pose à propos du prix marchand du bétail. Dans l'Ouest, les prix du bétail sont plus bas que partout ailleurs au Canada en raison de la situation d'urgence qui y existe. Des indemnités de stabilisation sont prévues pour certains produits, mais en général pas pour le bétail. Si un programme normal de stabilisation était établi pour le bétail, il ne s'appliquerait pas aux éleveurs qui subissent des pertes de 40 à 50c. la livre faute de pouvoir choisir le moment de vendre leur produit.

Il est urgent de se pencher sur ce problème et j'espère que le gouvernement suivra de près la situation afin d'agir en conséquence.

M. Bill McKnight (Kindersley-Lloydminster): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser deux ou trois courtes questions au ministre au sujet des approvisionnements de grains de provende en réserve dans les Prairies. Dans ma circonscription, des tonnes d'orge de provende sont habituellement à la disposition des agriculteurs à l'élevateur de Netherhill. Dans la région avoisinante, il y a trois enclos—un qui demande 20,000 boisseaux par semaine, un autre 5,000 boisseaux...

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Le Règlement veut que les députés posent maintenant des questions. Des déclarations ont

La sécheresse

été faites et les députés sont autorisés à poser des questions. Le député aurait-il l'obligeance de poser sa question?

M. McKnight: J'aimerais demander au ministre quelles mesures ont été prises par la Commission canadienne du blé pour garantir à ce moment-ci un approvisionnement de grains de provende aux agriculteurs de l'Ouest?

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, le ministre chargé de la Commission canadienne du blé est à Winnipeg aujourd'hui où il confèrera avec des membres de cet organisme ainsi que de la Commission canadienne des grains. Ils ont effectué un inventaire des céréales disponibles, mais je n'en connais pas encore le résultat. J'espère que nous pourrons vous faire rapport à ce sujet au début de la semaine.

Nous avons appris, de source officieuse, qu'il y avait suffisamment de réserves dans les Prairies pour satisfaire aux programmes d'urgence d'alimentation du bétail. Il m'est impossible de dire à l'heure actuelle si nous allons faire des offres aux agriculteurs ou si nous allons décréter qu'aucune livraison ne peut être effectuée à l'extérieur de la région à moins que les céréaliers n'aient été convenablement indemnisés. Il nous faut prendre toutes ces choses en considération avant d'arrêter notre décision.

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, j'ai une ou deux questions à poser au sujet de l'aide. Il avait été proposé que les crédits soient divisés moitié-moitié, soit 7 millions chacun. Des sommes qui doivent être fournies, un million doit aller à la Colombie-Britannique et à l'Ontario, un autre aux réserves indiennes, ce qui nous laisse 5 millions. J'avais cru comprendre que le gouvernement de la Saskatchewan...

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre, je vous prie. Le député voudrait-il poser sa question?

M. Hovdebo: Le gouvernement fédéral a-t-il suffisamment d'argent pour assumer la moitié des frais parce que la Saskatchewan a déjà engagé 15 millions?

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, je crois savoir qu'il s'agit d'une estimation des autorités de la Saskatchewan. Comme je l'ai dit tout à l'heure, telle est notre proposition pour le moment. Nous surveillerons la situation de près et, s'il y a lieu, nous retournerons voir le Conseil du Trésor pour lui soutirer plus d'argent. S'il vient à pleuvoir—et vous pouvez parier votre dernier dollar, monsieur l'Orateur, que, comme tous les autres députés de la Chambre, je prie pour qu'il pleuve—nous aurons de meilleures récoltes et nous dépenserons moins d'argent.

Le député de Lisgar (M. Murta) a fait des instances en faveur de l'Alberta, mais le ministre albertain a déclaré qu'il n'y avait pas vraiment état d'urgence. Les journaux semblent dire qu'il n'y aura aucune aide pour le transport en Alberta. C'est faux, monsieur l'Orateur. Des dispositions seront prises de concert avec l'Alberta.

M. Murta: Je voudrais demander au ministre comment son ministère et les gouvernements provinciaux sont arrivés au chiffre de 14 millions de dollars. Les frais sont-ils partagés de manière égale, chaque partie versant 7 millions? Le ministre est-il disposé à déposer à la Chambre un tableau de ventilation des coûts? Il disposait sûrement de certaines lignes directrices pour arriver à ce chiffre de 14 millions. Pourrait-il en faire part à la Chambre et déposer les documents pertinents?